Extinction nocturne

Base	Extinction entre 22 heures et 6 heures
Exception totale: 1: RD12	Avenue de la sablière pas de coupure du rd point jusqu'à l abris velo (AR-2 pas de coupure, AR-1 0h-5h)
Pilotage spécifique	6 Horloges programmable type 410

Proposition de programmation des Horloge type 410 (Gestion d'exceptions)

	Hiver			Été		
	Du	Au	Exceptions 2	Du	Au	Exceptions 3
Route camping	01-oct	15-avr	Extinction totale	16-avr	30-juin	Coupure nocturne selon base (Extinction 0h-5h)
Armoire CS	-2j	+2j		01-juil	25-août	Eclairage Total
				26-août	30-sept	Coupure nocturne selon base (Extinction 0h-5h)
Centre et pharmacie	01-oct	31-mars	Eclairage les vendredis et samedis soir	01-avr	30-sept	Eclairage les vendredis et samedis soir
Armoire CU			Eclairage les jours fériés et veille			Eclairage les jours fériés et veille
Quartier ST Vincent	01-oct	31-mars	Eclairage les vendredis et samedis soir	01-avr	30-sept	Eclairage les vendredis et samedis soir
Armoire BG			Eclairage les jours fériés et veille			Eclairage les jours fériés et veille
Départ 3 prog ci-joint						
Départ 1, 2 4 23h-5h						
Avenue du Pont	01-oct	31-mars	Eclairage les vendredis et samedis soir	01-avr	30-sept	Eclairage les vendredis et samedis soir
			Eclairage les jours fériés et veille			Eclairage les jours fériés et veille
Zone Sablière	01-oct	31-mars	Eclairage les vendredis et samedis soir	01-juil	20-août	Eclairage permanent
			Eclairage les jours fériés et veille	01-avr	30-juin	Eclairage les vendredis et samedis soir
				21-août	30-sept	Eclairage les jours fériés et veille
Salle des famillles	01-oct	31-mars	Eclairage les vendredis et samedis soir	01-avr	30-sept	Eclairage les vendredis et samedis soir
			Eclairage les jours fériés et veille			Eclairage les jours fériés et veille

AR Prefecture
043-214300204-20230217-A_2023_86-AR
Reçu le 17/02/2023